

Communiqué de presse, jeudi 14 octobre 2021

## Les producteurs de Bio Loire Océan s'engagent contre le gaspillage alimentaire



Depuis mai 2021,

**2,4 tonnes de produits donnés**

suite à des problèmes d'agrégage

**soit l'équivalent de 4 900 repas distribués**

**auprès de 4 associations\***

Le partenariat mis en place depuis mai 2021 entre les producteurs de Bio Loire Océan et l'association SOLAAL permet de valoriser les produits refusés par certains clients pour des défauts de qualité mineurs (exemple : calibres hétérogènes) ou des erreurs d'étiquetage.

« Produire bio pour voir sa marchandise refusée par un client et détruite n'est pas supportable pour les producteurs. La mise en relation réalisée par SOLAAL permet aux associations d'aide alimentaire de récupérer nos produits pour la distribuer aux plus démunis sur toute la France » souligne Cécile MORVAN, Coordinatrice de Bio Loire Océan.

Depuis mai 2021, ce sont 2,4 tonnes de fruits et légumes qui ont été ainsi reprises par SOLAAL soit l'équivalent de 4 900 repas bio distribués permettant ainsi de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire !

L'association Bio Loire Océan encourage également ses producteurs à donner des produits invendus lors de pics de production. Ces dons sont réalisés directement par les producteurs auprès d'associations locales en Pays de la Loire ou via l'association SOLAAL pour faciliter l'organisation des dons et contribuer à limiter le gaspillage alimentaire.

\* Anatoth, La banque alimentaire 35, Le Secours populaire français 47, Le Secours populaire français 91.

### Renseignements complémentaires

Cécile MORVAN - Bio Loire Océan : 06 87 35 54 84

Clémentine CHAUVEAU - SOLAAL : 06 73 46 22 52